



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 261

Mars 2021

Réunion de Conseil Municipal du 22 Février 2021

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, DUHAIL Guillaume *qui est arrivé au point 4 (ou délibération n°4/2021)*, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, RICHARD Marie-Laure, WALLRICH Franck.

ABSENTES EXCUSÉES : GOUDEAU Céline, PUAUD Aurore qui a donné pouvoir à MERLET Christian.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : JAUNET Jean-Yves

Distribution du bulletin communal 2021 : Subvention aux associations

Une subvention de 180 € sera versée aux associations ci-dessous pour la distribution du bulletin communal mensuel :

Conseil Municipal	Distribution	Association
25 janvier 2021	13-14 février 2021	Chauché T'Trail
22 février 2021	13-14 mars 2021	APEL-OGEC
29 mars 2021	17-18 avril 2021	Comité des Fêtes
26 avril 2021	08-09 mai 2021	AFN
31 mai 2021	12-13 juin 2021	Club de l'Amitié
28 juin 2021	10-11 juillet 2021	Familles Rurales
30 août 2021	11-12 septembre 2021	Chauché Alzheimer
27 septembre 2021	09-10 octobre 2021	Chorale Arc-en-Ciel
25 octobre 2021	06-07 novembre 2021	K'Dens
29 novembre 2021	11-12 décembre 2021	La Marche Chauchéenne

Subventions 2021

Le Conseil Municipal a attribué les subventions suivantes pour l'année 2021 :

Associations Communales	Montant voté
Chauché VTT	500 €
BCCF Vendée	1300 €
US Chauché Tennis de Table	800 €
US Football	1400 €
Chauché Chess Club	100 €
Ballades Musicales	200 €
K. Den's	400 €
APEL Saint Christophe	450 €
Comité des Fêtes	500 €

Ecole Saint Christophe : Participation communale 2021 (forfait contrat association)

Le forfait 2021 pour l'école St Christophe de Chauché, a été fixé à 595 €/élève, soit une participation totale de 145 180 €.

Familles Rurales : Participation communale 2021 pour le Centre d'accueil et de loisirs, le Transport Scolaire, l'accueil Jeunes et le service culturel

Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes pour Familles Rurales :

- Centre d'accueil et de loisirs : 70 000 €
- Transport Scolaire : 3 500 €
- Accueil Jeunes : 2 850 €

☐ Ecoles privées : Participation année scolaire 2020-2021

- Ecole Saint-Michel - SAINT FULGENT : La participation de l'année scolaire 2020-2021 pour un élève de Chauché scolarisé à l'école privée Saint Michel SAINT FULGENT sera de 595 €.
- Ecole Pierre Monnereau – SAINT ANDRÉ GOULE D'OIE : Une participation de 14 733 € pour les 25 élèves concernés, soit 589.32 € par élève, montant correspondant au forfait du contrat d'association fixé par la Commune de ST ANDRE GOULE D'OIE va être versée.

☐ Commerces et Halles Place des Jardins – Local 3 : Fixation du loyer mensuel pour la totalité du bâtiment – Nouveau bail professionnel

Suite à la demande de la podologue de pouvoir utiliser tout le local 3, le Conseil Municipal a fixé le nouveau loyer mensuel à :

- 545 € TTC (soit 454.16 € HT) les deux premières années (du 01/03/2021 au 28/02/2023).
- 570 € TTC (soit 475.00 € HT) à partir du 1/03/2023.

☐ Lotissement Le Hameau des Prés T2 : Prix de vente et modalités de la Tranche 2

Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente **hors taxe** des lots selon le tableau ci-dessous :

N° Lot	Surface en m²	TOTAL HT/LOT	TOTAL TTC/LOT
25	474	24 916.67	29 900.00
26	549	28 833.33	34 600.00
27	509	26 750.00	32 100.00
28	519	27 250.00	32 700.00
29	637	33 416.67	40 100.00
30	524	27 500.00	33 000.00
31	401	21 250.00	25 500.00
32	397	20 916.67	25 100.00
33	468	24 583.33	29 500.00

Et reconduit les mêmes modalités de cession que pour la Tranche 1. Les actes de vente seront passés en l'étude de Me DENIS, notaire à ST FULGENT ;

☐ Personnel communal – Pôle Administratif : Création d'un poste de contractuel (1an)

Au regard de la situation du pôle administratif (arrêt d'une assistante de gestion administrative et financière 19h30/semaine et poste de contractuel vacant depuis le 1^{er} juillet 2020 15h/semaine) et des projets communaux en cours ou à venir [*restaurant scolaire, aménagements de voirie, site internet...*] et la *dématérialisation des actes d'urbanisme*, il a été décidé de créer un emploi temporaire, à temps complet, d'un an pour la fonction de Chargé (e) d'accueil et assistant (e) de gestion administrative. Un niveau BAC+2, une expérience en urbanisme et état civil sont souhaités, et la connaissance des applications informatiques professionnelles et bureautique courante.

☐ DIA déposées depuis le 25/01/2021 :

Date	Date de dépôt	Description	Statut	Numéro	Statut
2021/02	15/01/2021	Rue des Rosiers	Bâti sur terrain propre	AE 57	Renoncé le 02/02/2021
2021/03	18/01/2021	Lotissement des Chênes	Bâti sur terrain propre	AH 99	Renoncé le 02/02/2021
2021/04	20/01/2021	Rue du Centre et des 3 Fontaines	Bâti sur terrain propre	AB 196-199	Renoncé le 02/02/2021
2021/05	26/01/2021	La Bichonnière	Bâti sur terrain propre	AC 41-49	Renoncé le 02/02/2021

☐ Marchés HT signés depuis le 25/01/2021 :

Date	Description	Prix
29/01/2021	Tourbières de France Terreau 2021	524.03
29/01/2021	Verver Export Bulbes été 2021	136.90
29/01/2021	Nicou Horticulture Fourniture plantes à massifs annuels	395.80
29/01/2021	Nicou Horticulture Fourniture plantes à massifs bisannuels et Chrysanthèmes	728.52
29/01/2021	Bernard MORINIERE Lever topographique	595.00

Date	Description	Prix
05/02/2021	IGESOL Etude Géotechnique Loi Elan Lots 1,2 et 3	1000.00
09/02/2021	FAUCHET SARL Réfection des vannes du restaurant scolaire	632.34
09/02/2021	FAUCHET SARL Réfection du bruleur gaz de la chaudière SAEC	218.50
09/02/2021	FAUCHET SARL Remplacement sonde ionisation salle de Tennis de Table	238.00



Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Lundi 29 mars 2021 à 20h00

MAIRIE : Modification de l'accueil physique et de la permanence téléphonique.

A compter du 16 Mars 2021, et ce, jusqu'à nouvel ordre, la permanence téléphonique et l'accueil physique vont connaître quelques modifications :

La permanence téléphonique sera fermée le mardi après-midi et le vendredi après-midi ;
L'accueil physique sera fermé le mercredi matin.



Merci de votre compréhension

OFFRE D'EMPLOI

La Commune de Chauché recrute un ou une chargé(e) d'accueil/assistant(e) administrative, dès que possible, 35h par semaine **pour une durée d'un an**.
L'annonce détaillée est disponible sur la page « Actualités » du site internet de la Commune www.chauche.fr.



Missions : En lien direct avec la Directrice Générale des Services et la Responsable du Pôle Administratif, vous assurerez l'accueil du public (minimum 3 jours/semaine dont 1 samedi sur 3). Vous interviendrez dans les domaines ci-après : Comptabilité – Urbanisme – Communication – Etat Civil.

Les candidatures (CV, lettre de motivation) sont à adresser à M. le Maire – Mairie – 8 Rue de la Petite Maine – BP 50203 – 85140 CHAUCHE ou par mail à dgs@chauche.fr

MESSAGES D'ORGANISMES

LABORATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ALIMENTATION DE LA VENDÉE

Analyse des eaux de puits

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**.

Si vous consommez l'eau de puits, en assurer la qualité sanitaire est indispensable pour la sécurité de chacun. La présence de nitrates ou de bactéries dans votre eau est en effet nuisible à votre santé. **Cette année, une option glyphosate est proposée (66 € TTC au lieu de 90 € TTC)**. Ayez le bon réflexe, un contrôle annuel pour vous et vos proches est nécessaire.



**En mars 2021, L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE
65.90 € TTC au lieu de 87.91 € TTC
(Frais de dossier inclus, hors option glyphosate)**



Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- au laboratoire à La Roche-sur-Yon,
- mais également dans un point de collecte plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie de Montaigu-Vendée	09 mars 2021	11H30 à 13H00
Mairie de Pouzauges	16 mars 2021	11H30 à 13H00
Mairie des Sables d'Olonne : Mairie annexe du quartier d'Olonne sur Mer	23 mars 2021	11H30 à 13H00
Communauté de commune du Pays de Mortagne	30 mars 2021	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr / Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée Rond-point Georges Duval – CS 80802 – 85021 La Roche sur Yon - laboratoire.vendee.fr

COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Donnez votre avis sur

DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

**les inondations
et le milieu marin**

L'eau

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

comité de bassin Loire-Bretagne



Le préfet de la région Centre-Val de Loire est le préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne • Illustrations : Smiley-Augural ; MIE - Conception-réalisation : agence de l'eau Loire-Bretagne / jan, 2021 • Impression Groupe Jouve - Imprimé vert sur papier PEFC® sous licence 10-31-1316

PEFC 10-31-1316

Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur
sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et plans d'eau, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations.

C'est une ambition collective majeure pour les années à venir

Qui peut répondre ?

- Tous les habitants du bassin.
- Toute association, collectivité, entreprise ou groupe d'acteurs.

Comment ?

- Répondez en ligne sur sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr
- Envoyez vos contributions écrites à sdage@eau-loire-bretagne.fr

Sur quoi donner votre avis ?

Les projets de plans de gestion des eaux et des inondations du bassin Loire-Bretagne :

- le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et son programme de mesures
- le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Ces documents s'appliqueront pour les années 2022 à 2027.

Distribution du prochain bulletin les 17 et 18 Avril 2021. Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 29 Mars 2021.